



APPEL À CANDIDATURE

Subvention de recherche Moses Mapesa

Date limite : 31 juillet 2020

Le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) a le plaisir d'annoncer la subvention de recherche Moses Mapesa¹ visant à soutenir les étudiants en Masters et Doctorat dans le domaine du patrimoine naturel et culturel. Le FPMA a été lancé en 2006 en Afrique du sud pour assister les États parties africains dans la mise en œuvre de la Convention de 1972 de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (Convention du patrimoine mondial). Pour plus d'informations, nous vous prions de consulter notre site web (www.awhf.net). Cette subvention de recherche vise à renforcer les initiatives de recherche (particulièrement les travaux de terrain) sur les sites du patrimoine mondial et sur les Listes indicatives en Afrique.

1- Eligibilité

L'appel est ouvert aux étudiants qui :

- Sont actuellement inscrits ou seront inscrits en 2020 dans des programmes doctoraux ou de Master (Master 2 pour les pays francophones) dans une université africaine et menant une recherche pour un mémoire ou une thèse dans le domaine du patrimoine naturel ou culturel ;
- Parlent couramment l'anglais, le français ou le portugais ;
- Sont citoyens d'un État membre de l'Union Africaine ayant ratifié la Convention du patrimoine mondial.

2- Montant et domaine de soutien

Le montant de la subvention variera en fonction de la proposition de recherche, avec un apport maximal de **5 000,00 USD**. La recherche sur le terrain sera conduite pendant une période n'excédant pas neuf (9) mois à partir de la signature du contrat. La subvention est destinée à soutenir les projets de recherche focalisés sur les thèmes suivants liés à un site africain du patrimoine mondial ou inscrit sur les Listes indicatives :

- Systèmes traditionnels de gestion
- Préparation et gestion des risques
- Patrimoine dans les situations de conflit et post-conflit
- Gestion et conservation du patrimoine
- Patrimoine et changement climatique

Patrimoine et économie/entreprenariat

- Patrimoine et développement durable
- Patrimoine et technologies digitales
- Patrimoine et droit

** Veuillez noter que les thèmes doivent être connectés aux sites africains inscrits sur les Listes indicatives (<http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/>) ou du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/list/>). Nous vous prions de consulter les liens précédents pour la liste des sites par pays.*

¹ Le regretté Moses Wafula Mapesa (1965-2016) a dédié sa carrière à la conservation de la faune contribuant immensément à la conservation des ressources naturelles en Afrique. Il fut Vice-Président de la Commission Mondiale des Aires Protégées de l'UICN pour l'Afrique Orientale et Australe ; il fut aussi Directeur Général de l'Autorité de Faune en Ouganda.



3- Exigences de la subvention

Il est demandé à tout étudiant bénéficiaire de la subvention de soumettre une description plus détaillée de la recherche plus longue au début de la subvention (accompagnée de la preuve d'inscription pour le diplôme) et un rapport final comportant les résultats de la recherche ou le document de thèse à l'étape finale, y compris un rapport financier. Tous les documents devront être présentés en français, anglais ou portugais. Veuillez noter qu'il sera exigé des étudiants n'ayant pas finalisé leur recherche selon le chronogramme contractuel de rembourser le montant de la subvention au FPMA.

4- Processus de candidature

Tout candidat devra soumettre les informations et documents suivants :

1. Le formulaire de demande rempli (co-signé par le superviseur) ;
2. Une lettre de motivation du candidat (1 page au maximum) ;
3. Le curriculum vitae à jour du candidat (2 pages au maximum) ;
4. La liste officielle des notes actuelles obtenues par le candidat dans chaque matière ;
5. La proposition de recherche (2 pages au maximum) comprenant les points suivants :
 - Nom complet, université affiliée, pays, niveau de diplôme, titre de la recherche et site du patrimoine mondial ou de la Liste indicative concernés ;
 - Description de la recherche (but/objectifs, question/s de recherche, pertinence, signification, justification et envergure) ;
 - Méthodologie de recherche (approche, chronogramme, analyse) ;
 - Référence/bibliographie ;
 - Budget (indiquer les fonds de toutes les sources, mentionnant spécifiquement les champs de travaux de terrain qui seront couverts par la subvention avec une justification des besoins).

Les demandes incomplètes et celles ne remplissant pas toutes les exigences indiquées ci-dessus ne seront pas prises en compte.

5- Processus de sélection

Un comité de sélection interdisciplinaire et interrégional évaluera les candidatures. Les aspects suivants seront pris en compte :

- Eligibilité du candidat ;
- Dossier de demande complet (formulaire, CV, lettre de motivation, notes officielles obtenues et proposition de recherche complète) ;
- Qualité et pertinence de la proposition de recherche ;
- Genre, langue et équilibre géographique.

*Les candidats sélectionnés seront informés au plus tard le **14 décembre 2020**.*

6- Date limite

Le dossier complet de candidature devra être envoyé au plus tard le **31 juillet 2020** par courrier électronique à : info@awhf.net



**African World
Heritage Fund**

Tel: +27 (0) 11 313 3911 | Fax: +27 (0) 11 206 3061 | Email: info@awhf.net
1258 Lever Road, Headway Hill, Midrand 1685, South Africa

Pour toute information concernant le processus de candidature, veuillez contacter le Fonds pour le patrimoine mondial africain, 1258 Lever Road, Headway Hill, Midrand 1685 South Africa, Tel: +27 11 313 3500/3061, Email: info@awhf.net (avec copie à jopsj@dbsa.org et roxannes@dbsa.org).



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Fonds pour le patrimoine mondial africain
sous les auspices de l'UNESCO



African World
Heritage Fund